



Une émission normale pour une situation anormale

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Aucun changement d'orientation de la politique économique et sociale annoncé lors de l'émission télévisée du président de la République. Ainsi a été confirmée la logique de compétitivité par l'allègement du coût du travail (ce qu'est le pacte de responsabilité) et la déréglementation sociale (seuils sociaux, travail le dimanche...).

Cette logique n'est d'ailleurs pas exempte de contradictions. On ne peut pas, par exemple, se référer à la république sociale et considérer qu'il faut à la fois améliorer la compétitivité par le pacte de responsabilité et préserver le service public.

En effet, comme le pacte en question se traduit par 50 milliards d'euros sur trois ans de réduction des dépenses publiques et sociales c'est le service public républicain qui est menacé, comme nous l'expliquons largement dans le livre Il faut sauver le service public.

Les visites que j'effectue en ce moment avec les secrétaires généraux des services publics et de santé et de la Fédération générale des fonctionnaires notamment confirment nos craintes. Dans les hôpitaux publics, les commissariats, les écoles, les collèges, les collectivités territoriales ou les finances, le service public est en train de fondre et d'être remis en cause.

Sans parler de l'effet récessif sur l'activité économique des restrictions budgétaires.

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a ainsi mesuré que, sans restrictions budgétaires, la croissance économique aurait été de 2,4 % en 2012 et 2013. Rappelons que le chômage diminuerait à partir de 1,6 % de croissance annuelle. Et l'OFCE anticipe que le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) et le pacte de responsabilité compenseraient à peine dans les années à venir l'effet récessif de ces restrictions. Sauf qu'elles auront coûté 41 milliards d'euros sur trois ans.

Face à une telle situation, il serait donc urgent, socialement, économiquement et démocratiquement de changer d'orientation économique, ce qui n'est visiblement pas le cas.

Seule annonce qui, si elle est confirmée, répondrait à une revendication, la remise en place de l'allocation équivalent retraite, que nous réclamons depuis plusieurs années. Mais comme l'annonce n'est pas claire, elle demande à être précisée.

Bref, une émission normale pour une situation économique et sociale anormale !

Pour paraphraser Sénèque, il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas dans quel port il va.

Jean-claude mailly, Secrétaire général @jcmailly sur Twitter